

L'an deux mil quinze, le 23 janvier à 18 heures 30, le conseil municipal, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques DELATTRE, Maire, par suite de convocation en date du 16/01/2015, dont un exemplaire a été affiché à la Mairie.

**Présents** : tous les membres

**Excusés** : Mr MILHAMONT Jean-Marie

Mme FOUCAUT Ingrid est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 27 novembre 2014. Aucune observation.

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers : - remerciements de Mme et Mr Guy CATOEN pour le colis de fin d'année ; remerciements de Monsieur Julien DELANNOY Maire de Wavrans pour la pensée du conseil municipal lors du décès de son père.

Monsieur le Maire propose l'ordre du jour :

### **DELIBERATIONS**

#### **Objet : Désignation des membres CSS Holcim : un membre élu et un membre riverain (Annule et remplace la délibération du 27 novembre 2014)**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Sous-préfecture en date du 14/11 qui demande un représentant de la Commune au sein de la Commission de Suivi de Site Holcim par arrêté du 02/10/2014 et conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal désigne Mr le Maire Jacques DELATTRE et Mr Eric WILQUIN riverain domicilié 62 cité Médéric Merger 62380 ELNES pour représenter la commune d'Elnes dans la Commission du Suivi de Site Holcim.

#### **Objet : Modification d'horaire pour Mr VASSEUR Maurice Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la situation de travail actuel de Monsieur Maurice VASSEUR Adjoint Technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe au 3<sup>ème</sup> échelon indice brut 342 indice majoré 323 pour une durée de travail de 20/35<sup>ème</sup>. Mr VASSEUR est en charge d'exécuter les travaux des bâtiments de l'école (carrelages, peintures, isolation...). De ce fait, Monsieur le Maire propose de lui ajouter 4 heures de travail supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> février 2015.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte la demande de Mr le Maire à partir du 1<sup>er</sup> février 2015 Mr VASSEUR Maurice sera rémunéré sur la base hebdomadaire de 24/35<sup>ème</sup> dans son grade.

#### **Objet : Remplacement du Cui – Contrat unique insertion**

Monsieur le Maire signale aux membres du conseil municipal que le CUI de Mme ANSEL Corinne se termine le 31 mars 2015. Il propose de renouveler le contrat par un CUI à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015 pour remplacer Mme ANSEL

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte la demande de Mr le Maire à partir du 1<sup>er</sup> avril 2015 pour renouveler le CUI.

Une note d'information sera transmise dans le village pour faire appel à candidature.

## **Objet : Eclairage extension EP diverses rues**

Monsieur le Maire présente les devis pour l'éclairage public au conseil municipal.

- Parking salle des fêtes : 1290.00 € ht
- Imp. JP Vasseur, rue Caron : 1990.72 € ht
- Cité M. Merger : 1689.48 € ht
- Rue J. Caron : 645.01 € ht
- **Total = 5 615.21 € ht**

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte l'extension EP des diverses rues pour un montant total de 5 615,21 € ht et charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour l'obtention de subvention.

## **Objet : Demande subvention au titre de la FDE**

La Commune envisage le renforcement de l'éclairage public dans les diverses rues. Le Conseil Municipal sollicite le Président de la FDE pour l'obtention de subvention.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte l'extension EP des diverses rues et sollicite le Président de la FDE pour l'obtention de subvention.

## **Objet : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés pour les besoins propres de la commune auprès de la FDE, la FDE62 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents. Le conseil municipal approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés, coordonné par la FDE62 en application de sa délibération du 08/09/14 et décide d'adhérer au groupement. Le conseil municipal autorise *Mr le Maire Jacques DELATTRE* à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération, notamment à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes.

## **Objet : Mise au pilon des livres de la bibliothèque municipale**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme BASTIEN Béatrice Responsable de la Bibliothèque a demandé la mise au pilon des livres de la bibliothèque afin de faire un peu de place. Cette opération peut être réitérée suivant la nécessité. Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte la mise au pilon des livres et de réitérer cette action quand elle est nécessaire.

## **Mise au point des travaux à l'école :**

Monsieur le Maire signale que l'architecte va lancer les appels d'offre. Les dossiers seront déposés en mairie et l'ouverture des plis aura lieu en mairie le mardi 3 mars.

Le chauffage à l'école sera modifié.

## **Divers :**

- Monsieur le Maire signale que la cérémonie des vœux s'est bien déroulée. Résultat positif.
- Mme Nathalie FOULON rapporte aussi un résultat positif sur le colis et les vœux.
- Mr Nicolas AIMAR annonce que le site internet est en cours.
- Mr Roger VENDEVILLE informe que le SIDEAL élabore une étude sur les eaux usées rue de la Pourchinte et du Mont. Il lui faudra le cadastre. A la salle des fêtes, il y a encore des dégradations sur les illuminations (3 pères Noël). Pour les travaux de l'école, un transfert sera nécessaire entre les classes pour la sécurité des enfants. A la rivière, un peuplier est tombé, il y aura une intervention pour le retirer, il faudra sécuriser l'impasse Marcel Chaput, un devis a été établi de 8000 €, trop cher. Roger va demander au SMAGEAA pour nettoyer la rivière.
- Mme Nicole DE JONGHE est satisfaite du chauffage de l'église. Elle demande s'il est possible d'avoir un container pour stocker des boîtes de conserves ou boissons. Elle demande aussi une pancarte de signalement pour le sens de stationnement de la rue Arthur Lanoy ou de faire un rappel aux gens de cette rue.
- Mr Claudy DEGAND demande s'il est possible de javelliser le container à verre pour éviter les guêpes ou autres cet été. Nicolas rajoute que celui-ci est posé de plus en plus près de la route. Attention à la circulation.
- Mr Claudy DEGAND fait la demande d'un emplacement de Taxi en faveur de la Commune. Celui-ci pourrait être fait près de l'atelier communal.
- Mr David CREPIN signale la prochaine sortie du comité des fêtes, elle aura lieu au salon de l'agriculture à Paris le 28/02. Il faut innover la remise en place du comité des fêtes.
- Mr Michel BUQUET demande : que peut-on faire du stationnement rue du Marais : un règlement ?
- Mme Béatrice BASTIEN demande pour avoir accès au placard à balais afin de nettoyer rapidement lors de dégâts à la bibliothèque. Elle signale que la coordinatrice Adeline de la CCPL propose un conteur, la salle des fêtes est-elle disponible le vendredi soir. Accès tout public. Elle regardera les disponibilités de la salle.
- Après avoir vérifié la comptabilité, Mr le Maire signale que l'association pour le don du sang a bien reçu sa subvention 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.